**Journées du Patrimoine 2025, suivez le guide**

Rendez-vous dans **l'open agenda correspondant à votre région (Cf. Onglet « espace organisateurs » / « Quelles sont les démarches ? »).**

Ainsi, vous pourrez renseigner le(s) événement(s) que vous organisez dans l'agenda régional de votre choix, ils seront ensuite validés avant publication par la coordination générale de l'opération

*Attention : vous êtes responsables des contenus que vous diffusez. Vous devez notamment vous assurer d'avoir libéré les droits des images, celles-ci pouvant être réutilisées par des tiers.*

En complément de l'inscription dans l'agenda associé à votre région, n'oubliez pas de **publier votre événement dans l'application mobile fédérale MaRando**, conformément à la procédure communiquée à vos équipes en charge de la gestion de son contenu.